



## Nationalité Française Help

Par **val74**, le **29/10/2009** à **14:15**

Bonjour, à vous tous

Voici l'histoire de ma copine qui lui pourrie la vie. Elle est née en 1970 à Madagascar de parents qui possèdent la nationalité française. Après plusieurs années de bataille avec l'administration française elle a enfin réussi à faire retranscrire son acte de naissance à Nantes car cela n'avait pas été fait par les parents suite à cette démarche elle a enfin réussi à faire sa carte d'identité.

Il y a quelques mois elle a voulu faire un passeport et y inscrire son fille mineur qui est née en France et la on lui a demandé de justifié de sa nationalité Française ????? comment cela est possible ? alors qu'elle possède aujourd'hui une carte d'identité ou il y a inscrit "nationalité française" sa fille doit -elle aussi justifié de sa nationalité si quelqu'un a un indice pour l'aider dans ces démarches il est le bien venu.

Merci

Par **bobybob**, le **13/11/2009** à **16:18**

ilvous vous faut consulter le site 'certificat de nationaité francaise' et vous mettre en conctact ave le tribunal d'instance. votre fille étant née en france n'a pas de probleme mia on sait jamais. ces disposition datent du 26juin 1889. moi-même je suis considéré comme étrangé d'origine francaise. mieux vaut en rire.